HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

Autorité Administrative Indépendante

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

COMMUNIQUÉ DE LA HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE RELATIF À LA COUVERTURE DE LA CAMPAGNE POUR L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2025 PAR LES MÉDIAS AUDIOVISUELS

Dans le cadre de l'élection du Président de la République du 25 octobre 2025, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a adopté huit (8) Décisions destinées à régir la couverture de la campagne électorale par les médias audiovisuels.

La HACA note avec satisfaction que les médias audiovisuels, aussi bien de service public, privés, qu'en ligne, ont assuré une parfaite couverture de cette campagne électorale en respectant scrupuleusement les règles qu'elle a édictées.

La HACA tient à adresser ses vives félicitations à l'ensemble des médias audiovisuels, qui ont fait preuve de responsabilité et de rigueur professionnelle dans le traitement de l'information au cours de cette campagne électorale.

La HACA exhorte les médias audiovisuels à maintenir cette dynamique vertueuse au-delà de la période électorale, gage d'une maturité démocratique réaffirmée.

La HACA maintient son engagement à garantir, pour les prochaines échéances électorales, l'égalité d'accès et de traitement des candidats aux médias audiovisuels de service public, de même qu'aux médias audiovisuels privés et ce, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Fait à Abidjan, le 03 novembre 2025

Pour la HACA

Le Président

Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle ★ BP V 56 Abidjan

Le Président

Me René BOURGOIN

HACA, Cocody Angré 7ème Tranche, en face de la Direction Régionale des Impôts, lot n°3769, ilot n°307 – BP V 56 Abidjan, République de Côte d'Ivoire

Tél. : +225 27 22 41 96 58 / 60 - Fax. : +225 27 22 52 21 25 – Email : infos@haca.ci - Site web : www.haca.ci